

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION
À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40** (5 erreurs maximum).
Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes sont validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans. Vous avez donc 5 ans pour passer votre épreuve pratique une fois l'examen théorique obtenu.

Depuis le 18 novembre 2022 il n'est plus nécessaire de repasser l'épreuve théorique après 5 échecs.

AUTO-ÉCOLE

G. Clem



22 rue Georges Clemenceau

77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE

☎ 01 75 15 60 71 - 📞 06 84 80 29 86

N° AGREMENT : E2007700030

- SIRET : 85176442300022

- SIREN : 851764423

